



PRÉFET D'ILLE- ET-VILAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 02/10/2021

VIGILANCE MÉTÉO

Le département d'Ille-et-Vilaine est placé en état de vigilance orange pluie-inondation et en vigilance jaune vent violent.

En Ille-et-Vilaine, le pic de cette perturbation est attendu de 15h à 18h. Compte tenu de son caractère stationnaire dans la nuit de samedi à dimanche, les cumuls vont devenir significatifs.

Les cumuls pourront, avec les fortes précipitations associées aux vents violents, atteindre 60 mm particulièrement dans les secteurs Sud et Est de l'Ille-et-Vilaine.

Les rafales devraient atteindre les 70 à 90km/h dans les terres et 100km/h sur le littoral exposé du département.

Ces prévisions sont toutefois susceptibles d'évoluer : il convient de se tenir informé en consultant le site www.meteo.fr

Pour assurer la sécurité de tous, la préfète d'Ille-et-Vilaine appelle à la plus grande vigilance et au respect des règles de prudence suivantes :

- Je limite mes déplacements, je ne me promène pas en forêt ou sur le littoral,
- Je ne pratique pas d'activités nautiques de loisirs, je ne sors pas en mer et je m'assure de l'amarrage de mon bateau,
- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas,
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement,
- Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux,
- Je protège mon domicile et les biens exposés au vent,
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets,
- Je n'interviens pas sur les toits,
- Je ne touche pas aux fils électriques tombés au sol,
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur du domicile.

**Bureau de la communication
interministérielle régionale,
zonale et départementale**